



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### FRENCH TECH COMMUNITY FUND

Paris, le 10/09/2020  
N°152

### **Le Gouvernement renforce son soutien financier aux écosystèmes locaux de startups French Tech, en particulier pour encourager la diversité dans la Tech.**

Lors de son déplacement à Angers, Cédric O, secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, a lancé la deuxième édition du French Tech Community Fund doté de 3 millions d'euros, soit 50% de plus que l'année dernière, et intègre un nouveau volet « Talents et Inclusion » pour favoriser l'émergence de tous les talents sur tout le territoire.

*« Ce dispositif, dont l'appel à projet est lancé aujourd'hui, vient poursuivre l'action du Gouvernement en faveur de l'emploi dans le numérique et de la compétitivité de nos entreprises. Avec les annonces de France Relance en faveur des start-up, dont son volet spécifique de plus de 300 millions d'euros pour la formation aux métiers du numérique, ma priorité est désormais que la French Tech s'installe sur tout le territoire et participe au dynamisme économique local. L'objectif est simple : que les métiers du numérique soient une chance pour tous, que nous favorisons l'égalité d'accès à l'emploi et que la jeunesse se dise : le numérique c'est pour moi ! L'émergence de nouveaux talents sera notre force dans la bataille pour l'innovation. »* déclare Cédric O.

#### ▪ **Augmentation du financement de 50% en 2020**

Le « French Tech Community Fund » est un outil de co-financement qui permet à des collectifs d'entrepreneurs labellisés French Tech au sein de 13 capitales et de 99 communautés en France et à l'étranger, de déployer des projets à impact au sein de leurs écosystèmes territoriaux.

**Face à l'urgence de reprise économique suite à la crise sanitaire, le Gouvernement a décidé d'allouer 3 million d'euros au French Tech Community Fund, soit 1 million d'euros supplémentaires par rapport à l'année dernière.**

## ▪ **Bilan de l'édition 2019**

En 2019, 48 candidatures avaient été retenues par le Community Fund. Parmi elles, 30 dossiers étaient portés par 14 capitales et communautés françaises. Les communautés internationales se sont elles aussi fortement investies avec 18 dossiers lauréats.

Les projets financés en 2019 comptent entre autre : la participation de start-ups françaises aux différents forums carrière des grandes universités comme la Harvard Business School ou le MIT à Boston ; la création d'une conférence à Milan sur la blockchain afin de favoriser la collaboration entre grands groupes et start-ups en France et en Italie ou encore l'organisation d'un concours Tech4Islands pour soutenir les applications concrètes des technologies en outre-mer ; etc...

De nombreuses capitales et communautés ont réussi à adapter leur projet au contexte imposé par la pandémie de Covid-19 en misant sur des événements dématérialisés. A titre d'exemple, une visite guidée virtuelle à destination des start-ups du Next 40 est notamment en cours d'organisation à New-York, San Francisco, Taiwan et en Chine.

## ▪ **Talents et Inclusion, les nouvelles priorités de 2020**

**Le « French Tech Community Fund » intègre désormais un volet destiné à renforcer et à diversifier le vivier d'entrepreneurs en France.**

Cette année 2020, inédite avec la pandémie de Covid-19, redéfinit les priorités de la French Tech autour de trois axes :

- « Talents et inclusion » afin de renforcer et de diversifier le vivier d'entrepreneurs et de talents en France ;
- « Responsabilité et Impact » afin de faire des start-ups un vecteur de changement positif pour l'économie, la société et l'environnement ;
- et enfin « Attractivité et expansion » afin d'inciter les meilleurs talents, investisseurs et fondateurs étrangers à choisir la French Tech.

Le « French Tech Community Fund » soutiendra ainsi les projets visant à orienter plus de talents vers des formations aux métiers de la tech, encourager des personnes issues de milieux traditionnellement éloignés de la French Tech à lancer ou rejoindre une entreprise tech, lutter contre les préjugés et la discrimination dans la tech, etc.

Autre nouveauté pour cette seconde édition, le Community Fund s'ouvre désormais aux organisations françaises qui œuvrent dans l'écosystème de la tech en France. Les organismes qui le souhaitent pourront déposer un projet, à condition de disposer d'au moins une lettre de recommandation d'un *board* d'une capitale ou d'une communauté French Tech.

Lien : <https://lafrenchtech.com/fr/la-france-aide-les-startups/french-tech-community-fund/>